

Avis d'appel public à la concurrence pour la rénovation de la chaufferie des locaux de la DDT 90

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :

DDT du Territoire de Belfort
Place de la Révolution Française
90000 Belfort.

Objet du marché :

Rénovation de la chaufferie des locaux de la DDT 90

Lieu d'exécution :

Belfort

Caractéristiques principales :

Dépose des deux chaudières existantes, et remplacement par deux chaudières à condensation.

Durée du marché ou délai d'exécution :

3 mois à compter de la notification du marché

Date prévisionnelle de commencement des travaux :

1^{er} septembre 2013.

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :

- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire ;
- Déclaration sur l'honneur du candidat justifiant qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés à l'article 43 du code des marchés publics, concernant les interdictions de soumissionner ;
- Déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il est en règle, au cours de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, au regard des articles L. 5212-1, L. 5212-2, L. 5212 5 et L. 5212-9 du code du travail, concernant l'emploi des travailleurs handicapés ;
- Si le candidat est établi en France, une déclaration sur l'honneur du candidat justifiant que le travail est effectué par des salariés employés régulièrement au regard des articles L. 1221-10, L. 3243-2 et R. 3243-1 du code du travail (dans le cas où le candidat emploie des salariés, conformément à l'article D. 8222-5-3° du code du travail) ;
- Si le candidat est établi ou domicilié à l'étranger, une déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il fournit à ses salariés des bulletins de paie comportant les mentions prévues à l'article R. 3243-1 du code du travail, ou des documents équivalents.

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles ;
- Présentation d'une liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. Ces attestations indiquent le montant, l'époque et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin.

Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOT11) :

- Les pièces prévues aux articles D. 8222-5 ou D. 8222-7 et D. 8222-8 du code du travail ;
- Si l'attributaire est établi en France, les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales ou un état annuel des certificats reçus.

Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération.

- valeur technique de l'offre : 10 %;
- prix des prestations : 90 %.

Type de procédure :

Procédure adaptée.

Date limite de réception des offres :

28 juin 2013, à 12 heures.

Autres renseignements :

Conditions de remise des offres ou des candidatures :

Les offres sont remises à :

Direction Départementale des Territoires du Territoire de Belfort
Place de la Révolution Française
90000 Belfort.

Conditions de remise des dossiers de consultation des entreprises :

Les dossiers sont à demander par mail à l'adresse suivante:

jerome.pater@territoire-de-belfort.gouv.fr